

MAIRIE DE BEVONS
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 06/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Madame GRONCHI Karine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absentes excusées : Mesdames LEAL Séverine, JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey.

Procuration : Madame LEAL Séverine à Monsieur PLAUCHE Régis.

Convocation et affichage : 20/03/2025

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Objet : APPROBATION COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET PRINCIPAL.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion du budget principal dressé par Madame le Comptable du Trésor pour l'exercice 2024, dont le résultat est le suivant :

- Section de Fonctionnement :	excédent de :	167 783.91 €
- Section d'Investissement :	déficit de :	33 848.79 €
Le résultat global 2024 est de :	excédent de :	133 935.12 €

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve le Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2024 de Madame le Comptable du Trésor selon les éléments indiqués ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 26 mars 2025,

Le Maire,

Marc HUSER



Le secrétaire
SCOTTI Patrick

